

STIRING-WENDEL

L'éco-mobilité : un geste citoyen expliqué aux écoliers

Du 16 au 22 septembre s'est déroulée la 5e édition de la Semaine européenne de la mobilité. Profitant de l'occasion pour valoriser une démarche éco-citoyenne, l'association AMPER s'est rendue dans des écoles élémentaires afin de sensibiliser les jeunes aux enjeux liés aux modes de déplacements.

Héritière de la journée sans la voiture, née en 1998, la Semaine européenne de la mobilité, soutenue par le ministère de l'Ecologie et du Développement durable, des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, a pour but de lancer une réflexion individuelle et collective sur les enjeux liés aux déplacements afin de changer les habitudes : prendre un vélo, utiliser les transports collectifs, tester le co-voiturage plutôt que d'utiliser, non stop, la voiture particulière. Face aux enjeux majeurs que sont le changement climatique, l'épuisement des ressources pétrolières et la qualité de l'air, il faut agir, dès maintenant, pour préserver la planète et la qualité de vie. C'est pour se donner les moyens de réussir ces objectifs que l'association AMPER (Association Mosellane pour la Promotion des Énergies Renouvelables et l'efficacité énergétique) a profité de cette semaine particulière pour se rendre à l'école élémentaire du Habsterdick, du Centre et de Spicheren village afin de sensibiliser les jeunes générations. « Nous abordons, à l'aide d'un manuel intitulé *Bougez autrement, le thème du déplacement de manière pédagogique. Par un jeu de questions épones, nous voulons sensibiliser ces futurs citoyens, et par là même leurs parents, sur les problèmes de pollutions et d'effets de la serre qu'entraîne la crois-*

sance du trafic routier », explique Christophe Bartier, membre de l'association. Puis, avec Pascal Marquis le président, il laisse ces enfants de CM1 et de CM2 s'exprimer sur le sujet. « Nous sommes agréablement surpris par la connaissance qu'ont ces jeunes des problèmes liés à l'environnement. Ils parlent de réchauffement, de couche d'ozone, de fonte des neiges, c'est bon signe. Je salue le travail de sensibilisation fait par les enseignants, mais aussi par certains parents. »

Lettre aux élus

Non contente de sensibiliser les écoliers, l'association AMPER a tenu, par un courrier adressé à Mme Nelly Hollin, ministre de l'Ecologie et du Développement durable, à rendre attentifs l'ensemble des élus sur les efforts encore à faire en matière de sécurité piétons et vélos. Afin de faire bouger autrement les choses, AMPER donne quelques pistes de réflexions : entre autres stopper les aménagements tout voiture comme cela est encore trop souvent le cas, aménager des sentiers piétons ou cyclo piétons entre les communes, arrêter de mettre des îlots centraux, véritables pièges mortels à 2 roues, réserver un emplacement sécurisé sur la chaussée, créer des pistes cyclables indépendantes et des parkings deux roues ou



Par son action, l'association AMPER a sensibilisé à l'éco-mobilité les élèves de trois classes de l'école élémentaire du Centre, deux classes du Habsterdick et deux classes de l'école de Spicheren village.

donner une prime aux salariés qui se rendent au travail en deux roues ou en transport en commun. « Nous ne sommes pas des rêveurs. Nous sommes conscients des problématiques rencontrées par les parents, surtout dans un environnement comme le nôtre, avec de nombreux problèmes sociaux », conclut Christophe Bartier. « Ce n'est pas évident mais continuons avec les élus, nos efforts de sensibilisation, nos démarches afin de développer

des aménagements pour piétons, pour vélos et plaider en faveur du co-voiturage. Restons mobilisés ensemble au-delà de cette semaine européenne ! » A l'école élémentaire du Centre, cette action fait suite à une réflexion sur la sauvegarde de notre planète engagée depuis l'année dernière. Les élèves de cet établissement ont déjà participé à la projection d'un film intitulé *La planète blanche*, ont eu une approche des climats et de leur évolution à tra-

vers des phénomènes liés à l'actualité et ont été acteurs de l'opération Tapitri : trions nos déchets.

AMPER : Association mosellane pour la promotion des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, 13, rue de l'École 57 350 Spicheren. Tél. 03 87 88 41 75 E-mail : amper.marquis@laposte.net